

1 document - Publié le 01/08/2022

Dans une tribune relayée par *Les Échos* le 13 juillet 2022, Philippe Laurent, maire de Sceaux, et Florence Presson, adjointe au maire déléguée aux Transitions, plaident aux côtés d'une quinzaine d'élus locaux et d'acteurs de la transition énergétique pour le déploiement d'un plan de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments, permettant de protéger le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises.



CP - Ville de Sceaux - Philippe Laurent, plaide pour le déploiement d'un plan de soutien à la rénovation énergétique
(190179 b.)

▼ TÉLÉCHARGER

RÉCONCILIER LES CITOYENS AVEC LEURS ÉLUS

Dans leur tribune, les signataires appellent à faire de la rénovation des logements une priorité pour réconcilier citoyens et élus. « *Le contexte actuel appelle une coopération forte et durable entre les différentes forces politiques pour faire avancer notre pays et éviter les blocages, dans la défense de l'intérêt général.* » Les auteurs rappellent les problématiques soulevées par le manque de rénovation énergétique des bâtiments, aussi bien en matière de lutte contre le dérèglement climatique que de protection du pouvoir d'achat des Français, comme l'a montré récemment la crise ukrainienne.

POUR UN PLAN MASSIF DE RÉNOVATION

Afin de répondre efficacement à ces problématiques, les auteurs plaident pour un plan massif de rénovation en concertation avec les élus nationaux et locaux. « *Un tel plan permettrait de garantir le développement de filières locales de matériaux, d'accompagner les entreprises du bâtiment et artisans locaux ainsi que de mettre en place des formations spécialisées pour accompagner la reconversion des entreprises et des salariés.* »

Sceaux, ville pilote de la rénovation énergétique avec la ville de Montfermeil
Les signataires de la tribune mettent en avant le modèle que constitue le parcours de rénovation énergétique performante (Prep), dont « *la méthodologie éprouvée (...) est une référence et montre l'importance de l'engagement des acteurs économiques, sociaux et politiques locaux* ». Dès 2020, la ville de Sceaux, avec la ville de Montfermeil, était devenue ville pilote de ce dispositif dont elle a participé à la mise en place, et qui comprend un accompagnement à la rénovation énergétique des pavillons, depuis le bilan énergétique jusqu'aux travaux via l'accès à un panel d'artisans qualifiés, en passant par l'aide au financement. Le dispositif proposé par la ville de Sceaux a été relayé en 2020 par la Métropole du Grand Paris auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire comme projet pilote dans le cadre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Sare)

porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Liste des signataires de la tribune :

- ▶ Pascal Canfin - Président de la commission Environnement du Parlement européen
- ▶ Daniel Cueff - Vice-président de la région Bretagne
- ▶ Jean-Philippe Dugoin-Clément - Vice-président de la Région Île-de-France
- ▶ André Flajolet - Président du Comité du bassin Artois Picardie
- ▶ Cécile Gallien - Vice-présidente de l'AMF en charge des communes rurales
- ▶ Bernard Horenbeek - Président du directoire de la Nef
- ▶ Jean Jouzel - Climatologue président d'honneur Agir pour le climat
- ▶ Philippe Laurent - Maire de Sceaux et vice-président de l'AMF
- ▶ Xavier Lemoine - Maire de Montfermeil et président du territoire Grand Paris Grand Est
- ▶ Corinne Lepage - Ancienne ministre et avocate
- ▶ Eric Mestrallet - Pilote stratégique du PREP
- ▶ Nathalie Nieson - Maire de Bourg-de-Péage, présidente de Territoire d'énergie Drôme - SDED
- ▶ Patrick Ollier - Président de la Métropole du Grand Paris
- ▶ Philippe Pelletier - Président du plan Bâtiment durable
- ▶ Florence Presson - Adjointe au maire de Sceaux, coordinatrice du PREP
- ▶ Jean-Luc Sadorge - Directeur général du pôle de compétitivité Fibres-Energivie
- ▶ Catherine Vautrin - Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims

> [Consulter la tribune - Faisons de la rénovation énergétique des logements la première étape de la reconexion entre les citoyens et leurs élus](#)

> Contact presse : Pierre Michonneau - Tél. : [01 41 13 32 86](tel:0141133286) – pierre.michonneau@sceaux.fr



[RETOUR À L'ESPACE PRESSE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS